

Rapport Stiglitz : l'agenda de la statistique publique française

Les actions de l'Insee au plan international

Au niveau européen

- A la demande d'Eurostat, l'Insee va présenter le rapport Stiglitz aux autres instituts de statistique de l'Union européenne.
- Avec le soutien d'Eurostat, l'Insee exercera un rôle de chef de file dans la mise en œuvre européenne du rapport Stiglitz.

Signature du contrat de parrainage (sponsorship européen) prévue fin 2009 / début 2010

- L'Insee va répondre à la sollicitation de la Commission Européenne pour mettre en cohérence les travaux conduits dans le cadre de l'initiative « Le PIB et au-delà » lancée en 2007, avec les recommandations du rapport Stiglitz.

L'initiative « Le PIB et au-delà » a fait l'objet d'une communication officielle de la Commission au Conseil et au Parlement européens. La construction d'indicateurs sur l'état de l'environnement va être lancée en 2010.

Au niveau de l'OCDE

- L'OCDE va travailler à la mise en œuvre des recommandations du rapport Stiglitz en coopération avec les pays membres et en particulier la France.
- Par ailleurs, l'Insee va contribuer à un groupe de travail dans le cadre du *Projet Global sur la Mesure du Progrès des Sociétés* porté depuis 2007 par l'OCDE.

Une task force internationale va être lancée en 2010 pour conduire en parallèle dans plusieurs pays des travaux de ventilation du compte des ménages par catégories à l'aide de données d'enquêtes.

La mise en œuvre du rapport en France

Volet 1 : Développements autour du Produit Intérieur Brut

Recommandations de la Commission Stiglitz :

- 1) *Se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production.*
- 2) *Prendre en compte la richesse en même temps que les revenus et la consommation.*
- 3) *Mettre l'accent sur la perspective des ménages.*
- 4) *Accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses.*
- 5) *Elargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes*

Les contributions de l'Insee dans un avenir proche :

- Les revenus, la consommation et l'épargne des ménages déclinés selon les caractéristiques des ménages (niveau de revenu, composition familiale, etc.)
Insee Premiere, novembre 2009
- La prise en compte des transferts sociaux « en nature » (éducation, santé, etc.) dans l'évaluation des inégalités
Insee Premiere, novembre 2009
- L'évolution des inégalités de revenus : une mise en perspective sur 10 ans et des éléments sur les trajectoires vécues individuellement
Insee Premiere, novembre 2009
- Une vision renouvelée des données de comptabilité nationale
Ces travaux présenteront notamment :
 - L'épargne corrigée de la dépréciation du capital et prenant en compte l'investissement en capital humain (épargne nette ajustée)
 - L'évolution du patrimoine, notamment chez les ménages
Insee Références « L'économie française », mai-juin 2010
Insee Premiere, juin-juillet 2010
- Une analyse des très hauts revenus
Insee Références « Revenus et patrimoine », 1er semestre 2010
- Des travaux innovants sur la prise en compte des activités domestiques des ménages en complément du PIB, à partir des résultats de l'enquête « Emploi du temps » (tâches ménagères, éducation des enfants, etc.)

A partir de 2011

Rapport Stiglitz : l'agenda de la statistique publique française

La mise en œuvre du rapport en France

Volet 2 : Qualité de vie

Recommandations de la Commission Stiglitz :

- 1) Les services statistiques devraient intégrer à leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités.
- 2) Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de l'état de santé, du niveau d'éducation, des activités personnelles, de la participation à la vie politique, des relations sociales, des conditions environnementales et de l'insécurité.
- 3) Les indicateurs de la qualité de la vie devraient, dans toutes les dimensions qu'ils recouvrent, fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités.
- 4) Des enquêtes devraient être conçues pour évaluer les liens entre les différents aspects de la qualité de la vie, et les informations obtenues devraient être utilisées lors de la définition des politiques publiques.
- 5) Les services statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie, et permettre ainsi la construction de différents indices.

Les contributions de l'Insee dans un avenir proche :

L'ensemble des enquêtes de l'Insee auprès des ménages fournissent des informations approfondies sur les inégalités entre groupes sociaux. Pour répondre aux autres enjeux du rapport Stiglitz, l'Insee prévoit d'ores et déjà les actions suivantes :

- Connaissance du « mal-logement »
En 2010, un état des lieux à partir des sources déjà diffusées (enquête Logement 2006, recensement de la population, etc.)
Les enquêtes Logement et Sans-Domicile de 2012 permettront d'approfondir et d'actualiser l'analyse.
- Activités des ménages (activités professionnelles, tâches domestiques, loisirs, etc.) : temps passé par les ménages et manière dont ils perçoivent ces activités
En 2011 : des résultats inédits provenant de la nouvelle enquête «Emploi du temps»
- Appréciation subjective du bien-être
A partir de 2011 : des analyses dérivées de l'enquête sur les Ressources et conditions de vie des ménages (rattachée au dispositif européen Silc)

La mise en œuvre du rapport en France

Volet 3 : Développement durable et environnement

Recommandations de la Commission Stiglitz :

- 1) L'évaluation de la soutenabilité devrait s'appuyer sur un ensemble d'indicateurs bien défini.
- 2) Les composantes de ce tableau de bord devraient pouvoir être interprétées comme des variations des « stocks » qui conditionnent le bien-être humain.
- 3) Un indice monétaire de soutenabilité a sa place dans un tel tableau de bord mais, en l'état actuel des connaissances, il devrait demeurer principalement axé sur les aspects économiques de la soutenabilité.
- 4) Les aspects environnementaux de la soutenabilité méritent un suivi séparé reposant sur une batterie d'indicateurs physiques sélectionnés avec soin.

Les contributions du Service statistique public :

- Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable
En 2010 : opération conduite par le ministère en charge du Développement durable, le Conseil économique, social, et environnemental et le Conseil national de l'information statistique, avec la contribution du SOeS et de l'Insee
- Plusieurs travaux menés par le Service de l'observation et des statistiques (SOeS), au sein du Commissariat Général au Développement Durable, notamment :
Comptes de flux de matières publiés pour la première fois en 2009
Estimation des émissions de substances polluantes liées aux activités économiques : début 2010
Coût moyen en carbone de certains produits de consommation : 1^{er} semestre 2010
Travaux sur l'empreinte écologique : fin 2009
Coûts non payés par l'économie pour la dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources naturelles : estimations échelonnées à partir de début 2010
- Mesure du « capital humain » : participation de l'Insee à un groupe de travail de l'OCDE
2010
- Mesure du « capital social » : une évaluation à partir de l'enquête sur les Ressources et conditions de vie des ménages (dispositif européen Silc)
Insee Références « France Portrait Social », 4^{ème} trimestre 2010